



## AIDE-MÉMOIRE

- Les frais rattachés à l'analyse de votre dossier sont de 75 \$ + taxes (le paiement se fera en ligne lorsque vous aurez reçu votre numéro de membre)
- Un extrait certifié de votre acte de naissance
- Une copie de votre permis d'exercice
- Une attestation démontrant que vous êtes titulaire d'un diplôme reconnu par l'entente signée en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur
- Une relevé officiel des notes d'études du niveau collégial ou universitaire
- Une lettre complétée par le registraire de votre ordre professionnel confirmant votre statut de membre
- Le formulaire de décisions disciplinaire et judiciaires rendues au Québec et hors Québec rempli

### **Exemption OQLF :**

- Fournir une preuve de connaissance appropriée de la langue française soit en ayant étudié pendant 3 ans dans un établissement secondaire ou post secondaire soit en ayant réussi les examens de français langue maternelle de la 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire, soit en ayant obtenu votre diplôme d'études secondaires à compter de 1985